



RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03331
Numéro SIREN : 788 604 577
Nom ou dénomination : 1 PACT VERDURE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/014266

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/014266**
n° de gestion : **2012B03331**
n° SIREN : **788 604 577 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 06/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

1 PACT VERDURE - Société par actions simplifiée
98 route du Circuit 31800 Saint-gaudens -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2033340

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2016

14266

Désignation de l'entreprise : SASU 1 PACT VERDURE				Néant	
Adresse de l'entreprise : 98 RTE DU CIRCUIT 31800 SAINT GAUDENS					
Numéro SIRET* : 78860457700031					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 30/09/2015	
				Exercice N, clos le : 30/09/2016	
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010 15 000	012	15 000	15 000
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028 62 797	030 31 419	31 379	39 527
	Immobilisations financières* (1)	040 683	042	683	683
Total I (5)		044 78 481	048 31 419	47 062	55 210
C	Stocks - Mat. 1ères, apros en cours de prod.*	050 691	052	691	1 128
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdés	064 500	066	500	
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068 10 571	070	10 571	4 350
U	(2) - Autres* (3)	072 3 009	074	3 009	3 850
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084 7 624	086	7 624	13 290
N	Charges constatées d'avance*	092 2 796	094	2 796	276
T	Total II	096 25 191	098	25 191	22 894
Total général (I + II)		110 103 672	112 31 419	72 253	78 104

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120 3 000	3 000
	Ecart de réévaluation	124	
P	Réserve légale	126 300	300
R	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	
P	Report à nouveau	134 28 539	16 296
R	Résultat de l'exercice	136 229	12 242
E	Provisions réglementées	140	1 476
S	Total I	142 32 068	33 315
	Provisions pour risques et charges Total II	154	
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156 22 487	31 408
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164 1 750	2 500
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166 3 011	1 678
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 2 215)	172 12 937	9 202
E	Produits constatés d'avance	174	
S	Total III	176 40 185	44 789
Total général (I + II + III)		180 72 253	78 104

R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 646
E	à moins d'un an				
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	6 184
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	425

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

n LE RIGAS CONFORT 4



						Néant	
Désignation de l'entreprise : SASU 1 PACT VERDURE				Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				30/09/2016		30/09/2015	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	159 675		156 848
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			500
X	Autres produits			230	0		0
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	159 676		157 348
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1* et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	31 247		38 437
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	437		-1 128
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	93 758		70 108
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	336	244	407		436
	Rémunérations du personnel*			250	18 899		23 807
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			28
X	Dotations aux amortissements*			254	13 366		10 207
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	401		0
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionne	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	158 516		141 895
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 160		15 453
	Produits financiers	(III)		280	2		2
D	Produits exceptionnels	(IV)		290	1 901		3 097
I	Charges financières	(V)		294	766		850
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	1 966		3 117
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	102		2 342
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	229		12 242
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				312	229	314	
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	102		
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	352		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	336				342	
	Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	331					
	Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345				350	
	Déduct. exception. (art 39 decies)						
	Zone franche urbaine (44 octies et 44)	337					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	339					
	Dont : investissements outre-mer	344					
	Dont : créance due au report en arrière du	346					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	683	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	683	372	

Désignation de l'entreprise : SASU 1 PACT VERDURE		Néant :						
I IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.			
Fonds commercial	400	15 000	402	404	408	15 000		
Autres immob incorp	410		412	414	416			
I Terrains	420		422	424	426			
M Constructions	430		432	434	436			
M Inst. tech. mat. out	440	45 066	442	3 923	444	1 249	47 740	
C Inst. gén. agenc.	450	3 128	452	503	454	3 630		
Mat. de transport	460	8 901	462	1 758	464	900	9 759	
R Autres immos corp.	470	1 668	472		474		1 668	
Immob. financières	480	683	482		484		683	
TOTAL	480	74 445	482	6 184	484	2 149	78 481	
II AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I Terrains	510	512	514	516				
M Constructions	520	522	524	526				
M Installations techn., mat. & out. ind.	530	14 710	532	10 359	534	658	536	24 411
C Inst. générales, agencés divers	540	87	542	493	544	546	580	
Matériel de transport	550	3 964	552	2 071	554	525	556	5 510
R Autres immobilisations corporelles	560	474	562	443	564	566	917	
TOTAL	570	19 236	572	13 366	574	1 183	576	31 419
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5			
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	REMORQUE CHASSIS/RURAL	REMORQUE/NOTAIRE/EXT.DE	TONDEUSE TRACTEE/HONDA/	SP AUTO CHRONO				
	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme		
					5	19 %	15% ou 16%	0 %
						6	7	8
1	436	175	261		-261			
2	514	352	162	125	-37			
3	299	131	168		-168			
4	900	525	375	300	-75			
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	2 149	1 183	966	425	-541	581	587	589
Plus-values taxables à 19%		578	Régularisations *		580			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-					TOTAL	586	-541	

DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SASU 1 PACT VERDURE							Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656			
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705			1	Indemn. congés payés, charges...
Terrains	710		715			2	
Constructions	720		725			3	
Inst. Techn. Mat & Out	730		735			4	
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745			5	
Matériel de transport	750		755			6	
Autre immos corpor.	760		765			7	
TOTAL	770		775			Total à reporter lig.322 N°2033-B	
							780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
TOTAL des déficits restant à reporter	870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et 3211-1 du code des transports)		
				800	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 149	Montant de la TVA collectée	374	31 833
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	5 750	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 900
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise :	SASU 1 PACT VERDURE		Néant :	<input type="checkbox"/>	**
Exercice ouvert le :	01/10/2015	et clos le :	30/09/2016	Durée en nombre de mois :	12
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE					
Ventes de marchandises	108				
Production vendue - Biens	109				
Production vendue - Services	141			159 675	
Production stockée	111				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143				
Subv. d'exploitation reçues	113				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	116				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153				
Total 1	144			159 675	
II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE D'UN TIERS (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121				
Variation de stocks (marchandises) *	122				
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	123			31 247	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145			437	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125			82 420	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146			-0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	128				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150				
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133				
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135				
Total 2	152			114 105	
III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE					
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2	137		45 571	
IV - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117			45 571	
Mono-établissement au sens de la CVAE				X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE				159 675	
Période de référence	du	01/10/2015	au	30/09/2016	
Date de cessation					
V - Cotisation Fonclère des Entreprises : Qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel :	376				
dont apprentis	657				
dont handicapés	651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861				
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.					

Exercice ouvert le :	01/10/2015	Régime "simplifié d'imposition"	<input checked="" type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de
et clos le :	30/09/2016	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe	<input type="checkbox"/>	ou "réel normal" <input type="checkbox"/>
				taxation au tonnage <input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SASU 1 PACT VERDURE 98 RTE DU CIRCUIT 31800 SAINT GAUDENS			
N° Siret	78860457700031		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :

Adresse :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : ENTRETIEN D' ESPACE VERT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %		DEFICIT (Report de la ligne	
	Bénéfice imposable au taux de 15 %	683	XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets			
PVLT imposables au taux de 15%		au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
PVLT imposables à 19 %	Autres plus-values imposables à 19 %	Plus-values à LT imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .				
Ent. nouv. art. 44 sexies	Jeunes entre. innovantes	Zone franche urbaine	PME innovantes	
Ent. nouv. art. 44 septies	Pôle de compétitivité	Zone franche d'activité	Autres dispositifs	
Sociétés d'invest. immo. cotées	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :				
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>				

D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.

Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : SA FIDUCIAL EXPERTISE ST-GAUDENS A
Téléphone : 05 61 89 56 70 2 RUE GEORGES POMPIDOU BP 8
31800 SAINT GAUDENS CEDEX

- du conseil * :
Téléphone :

- du C.G.A. :

n° agrément CGA
Visa : CGA/AGA Viseur conventionné
A SAINT GAUDENS le 06/12/2016
Nom du déclarant : MR STEVEN DAROUX
Qualité du déclarant : GERANT.

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2016

Désignation de l'entreprise : SASU 1 PACT VERDURE							
et date de clôture de l'exercice: 30/09/2016							
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres	(a) (b)				
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)				
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)				
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)				
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)				
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)				
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts appartenant à chq. associé	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées				
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
MR STEVEN DAROUX GERANT 589 RUE DES BOURDALATS 31800 VILLENEUVE RIV.	300	2016	12 000				
H DIVERS							
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)							
Adresses des autres établissements							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2016

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	15 000			15 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 066	3 923	1 249	47 740
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	13 696	2 261	900	15 057
Immobilisations financières.....	683			683
Total.....	74 445	6 184	2 149	78 481

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 710	10 359	658	24 411
Autres immobilisations corporelles...	4 525	3 007	525	7 008
Total.....	19 236	13 366	1 183	31 419

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital...		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	15 000	
Eléments achetés.....		15 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	1 128	691	1 128	691
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	1 128	691	1 128	691

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	683		683
Actif circulant et charges constatées d'avance.	16 376	16 376	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés..... 6 647
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	300	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	300	10,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	22 487	13 842	8 646	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 011	3 011		
Dettes fiscales et sociales.....	10 722	10 722		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	2 215	2 215		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	38 435	29 790	8 646	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	7
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	5 531
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	589
Avais et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avais et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Autres informations significatives

Non recensé

1 PACT VERDURE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 98 Route du Circuit
31800 Saint-Gaudens
788 604 577 RCS TOULOUSE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017**

L'an deux mil dix sept,
Le 31 mars,
A 9 heures 30mn,

Le soussigné Monsieur Daroux Steven, président de la société 1 PACT VERDURE, société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société Monsieur Steven Daroux, a établi et arrêté les comptes annuels(bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2016.

2. A pris les décisions suivantes :

- charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts,
- affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L.233-19 du Code du Commerce,
- rémunérations du gérant
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le gérant prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Le président décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 229 euros de la manière suivante :

- 229 euros affecté au compte report à nouveau créateur qui passera après affectation, de la somme de 28 538 euros à la somme de 28 768 euros.

TROISIEME RESOLUTION

Le président précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L.233-19 du Code du commerce passées avec la société, sont les suivantes :

- la rémunération annuelle attribuée à Monsieur Steven Daroux, pour son mandat de gérant s'est élevée à la somme de 12 000 euros,
- à titre de complément de rémunération la société a pris à sa charge le paiement des cotisations obligatoires pour 0 euros,
- le compte courant d'associé de Monsieur Steven Daroux, non rémunéré, s'élevait à la somme de 2 215 euros.

QUATRIEME DECISION

Le président décide que la rémunération mensuelle du gérant sera portée à la somme de 1000 euros à compter du 1 er octobre 2016.

DERNIERE DECISION

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Monsieur Steven Daroux

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke, likely representing the name Steven Daroux.

1 PACT VERDURE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 98 Route du Circuit
31800 Saint-Gaudens
788 604 577 RCS TOULOUSE

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 31 MARS 2017**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 229 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur » dont le solde sera augmenté de 229 euros pour se monter à la somme créditrice de 28 767 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, approuve successivement chacune des dites conventions.

1 PACT VERDURE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 98 Route du Circuit
31800 Saint-Gaudens
788 604 577 RCS TOULOUSE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30
Septembre 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 229 euros de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau créditeur » dont le solde sera augmenté de 229 euros pour se monter à la somme créditrice de 28 767 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

